



25, Bld Besson Bey
16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES
EN SEANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU SMAPE
DU 13 MAI 2024**

DELIBERATIONS

Délibération n° 2024.05.06

Compte de gestion 2023

Rapporteur : Monsieur le Président

Approuvée

Délibération n° 2024.05.07

Compte administratif 2023

Rapporteur : Monsieur le Président

Approuvée

Délibération n° 2024.05.08

Compte administratif 2023 : reprise définitive des résultats 2023

Rapporteur : Monsieur le Président

Approuvée

Délibération n° 2024.05.09

Décision modificative n°1 - 2024

Rapporteur : Monsieur le Président

Approuvée

Délibération n° 2024.05.10

Convention relative au remboursement par la fédération charentaise des œuvres laïques et la communauté d'agglomération du Grand Angoulême de leurs consommations de carburants livrés à la station privative au plan d'eau de la grande prairie et réglée par le syndicat mixte pour l'aménagement du plan d'eau

Rapporteur : Monsieur le Président

Approuvée

Délibération n° 2024.05.11

Convention entre la commune de Saint-Yrieix sur Charente et le SMAPE pour la surveillance de la baignade du plan d'eau de la Grande Prairie

Rapporteur : Monsieur le Président

Approuvée

Délibération n° 2024.05.12

Convention entre la commune de Saint-Yrieix sur Charente, le SMAPE et l'Association Angoulême Triathlon pour la mise à disposition d'une partie du plan d'eau et pour la surveillance des activités nautiques de l'Association au sein de la baignade réservée

Rapporteur : Monsieur le Président

Approuvée

Délibération n° 2024.05.13

Travaux d'entretien et de maintenance des bâtiments 8 lots – avenant n°1 au lot n°2 « couvertures, zinguerie, charpente »

Rapporteur : Monsieur le Président

Approuvée